

Le Pic mar *Dendrocopos medius* nicheur dans le département du Rhône

Cyrille FREY

1. Ecologie de l'espèce

Le Pic mar est une espèce des forêts feuillues, principalement des chênaies-charmaies, où il symbolise, à l'instar du Pic cendré *Picus canus*, une certaine qualité écologique du milieu. C'est en effet une espèce assez exigeante, qui n'apprécie guère la sylviculture intensive. Son comportement alimentaire est intermédiaire entre celui du Pic épeiche *Dendrocopos major* qui se nourrit principalement de larves de xylophages débusquées dans le bois pourrissant, et celui des « explorateurs » qui traquent les insectes dans les écorces crevassées. Cette caractéristique le rend dépendant des feuillus âgés et, en particulier, des chênes. Connu pour traquer ses proies sous l'écorce décollée des branches sénescents, il exige par conséquent un volume minimal de bois mort sur pied ou « aérien » (MEURET 2010).



Bien que les densités maximales soient obtenues dans les chênaies-charmaies de plaine, on l'observe dans des boisements de bien moindre étendue, notamment à l'étage collinéen, pour peu qu'il y trouve suffisamment de vieux arbres à l'écorce crevassée qui lui garantissent le « couvert » et la possibilité de forer le « gîte ». C'est le cas en Suisse lémanique (BARBALAT & PIOT 2009) où, au-delà de l'habitat-type constitué de chênaies d'au moins 10ha, le Pic mar occupe des secteurs bocagers ou des boisements en cordons et des parcs. Il fréquente à cette occasion des boisements relativement clairs, mais toujours riches en arbres à écorce crevassée de fort diamètre. Même constat en Savoie où l'on trouve l'espèce dans un paysage bocager, à altitude moyenne (350-800m). Elle y occupe des boisements souvent en forte pente où prédominent le chêne et le châtaignier, à côté d'une grande diversité d'autres essences de moindre intérêt pour ce Pic (CROUZIER & MIQUET 2008).

Un constat similaire est fait par LEHAIRE *et al.* (2009) en Wallonie où l'espèce a fortement progressé, à l'issue d'une étude précise des milieux occupés dans les aires de répartition ancienne et actuelle. Les auteurs lient l'expansion géographique observée à cette plasticité écologique, qui serait donc un phénomène plus ou moins nouveau : CRAMP (1989) l'associe uniquement aux boisements d'au moins 30 hectares, jamais moins de 5, et presque toujours dominés par le chêne.

Cette relative souplesse constitue vraisemblablement un premier frein à la connaissance de sa répartition réelle dans les régions où les grandes futaies feuillues sont rares. En effet, il évoque plutôt les grandes chênaies de plaine du Bassin parisien, du Bourbonnais à la Champagne, voire les mythiques forêts d'Europe orientale, pour beaucoup d'ornithologues. Ceux-ci n'escomptent donc pas nécessairement le découvrir dans les boisements de vallons et de collines, *a fortiori* l'y rechercher spécifiquement. A cela s'ajoute sa discrétion, en-dehors de la période de chant. Néanmoins, CUISIN (2007) qui a étudié l'activité vocale des Pics mars dans plusieurs massifs forestiers bourguignons remet en cause l'image d'une espèce « silencieuse ». Le problème découlerait plutôt du fait que le Pic mar émette assez rarement son chant caractéristique et bien plus souvent

ses cris de contact, excessivement difficiles à distinguer de ceux du Pic épeiche. Comme les deux espèces cohabitent très souvent sur une même parcelle, il est possible que beaucoup de cris de celui-ci soient attribués à celui-là, donnant au plus rare des deux une image excessive d'oiseau discret.

Le Pic mar est considéré comme une espèce menacée en raison de ses exigences écologiques peu compatibles avec la sylviculture pratiquée dans la plupart des forêts de production, classé espèce déterminante à l'Annexe I de la Directive Oiseaux. Il présente cependant une dynamique positive dans la moitié nord de la France, mais aussi en Belgique (LEHAIRE *et al. op.cit.*) et en Suisse (BARBALAT & PIOT *op.cit.*), en raison du vieillissement généralisé des forêts feuillues de ces territoires et d'une prise en compte progressive, dans la sylviculture, du respect de la biodiversité. Cette situation demeure fragile et les populations d'un massif sont toujours à la merci de l'exploitation intégrale des arbres âgés, laissant alors la forêt sans aucune parcelle favorable au Mar pour de longues années.

En région Rhône-Alpes, l'espèce a été classée en Danger critique d'extinction dans la Liste Rouge régionale (DE THIERSANT & DELIRY 2008) en raison de populations dispersées, numériquement peu importantes, et liées à des habitats à la pérennité incertaine.

2. Répartition régionale

L'aire de répartition du Pic mar trouve en région Rhône-Alpes une limite méridionale ou plutôt sud-est. En effet, ce Pic n'est nullement cantonné à la moitié nord de la France : sur le versant ouest du Massif Central, sa distribution descend jusqu'au pied des Pyrénées centrales, en une bande assez large pour occuper pratiquement toute la région Midi-Pyrénées.

En revanche, la répartition rhônalpine connue est morcelée, à l'image de celle des milieux de prédilection de l'espèce. L'atlas régional (CORA 2003) indiquait une population éclatée en trois noyaux :

- les forêts de plaine du Roannais (forêt de Lespinasse), en continuité écologique avec les chênaies du Bourbonnais,
- de vieilles chênaies également de plaine, en Dombes et en Bresse, dans un milieu classique pour l'espèce certes, mais formant une population apparemment isolée,
- les forêts de l'étage collinéen du secteur de l'Albanais et de Rumilly, dans la partie occidentale des départements savoyards.

Ajoutons que le premier atlas régional (LEBRETON 1977) ne donne même pas l'espèce comme nicheuse en Rhône-Alpes, celle-ci n'étant connue que par une poignée de données isolées dans l'Ain et la Loire.

Une consultation des bases *Visionature* départementales montre diverses évolutions :

La présence dans les zones les moins élevées des **deux départements savoyards** est bien établie, notamment en Haute-Savoie ; en **Isère**, une nidification a été prouvée dans une chênaie-charmaie à l'ouest de Grenoble (D'AIOLA 2013), dans un contexte de bas de pente et d'altitude modérée (400m); dans l'Ain, l'espèce est présente de manière diffuse sur une grande part du département, que ce soit en secteur de plaine (Dombes et surtout Bresse) ou de collines (notamment massif du Jura, en continuité avec les populations haut-savoyardes et suisses).

En revanche, les deux départements méridionaux n'ont enregistré aucun indice de nidification.

C'est la Loire qui montre la plus forte progression de son aire de répartition : l'espèce a été trouvée dans le centre du département, puis en contexte collinéen sur le versant

ouest des monts du Lyonnais. Cette découverte a incité la LPO Loire à effectuer des prospections systématiques qui ont abouti à identifier une répartition en chapelet discontinu, le long de l'axe de la Loire, en plaine ou dans les pentes des monts « du Matin » (versant ligérien des monts du Lyonnais et de Tarare). L'espèce y fréquente des boisements dominés par le chêne, de type futaie ou taillis sous futaie (en fait du taillis en cours de conversion) et sélectionne préférentiellement les parcelles riches en arbres de fort diamètre (VERICEL à *paraître*). Une bonne pénétration de la lumière, qui se traduit par une entomofaune plus riche, est également recherchée, ce qui se traduit par une préférence pour les peuplements où les strates supérieure et intermédiaire ne sont pas trop denses ni fermées ; une bonne exposition est également appréciée (*ibid.*)

Enfin, dans le Rhône, après une donnée tout à fait isolée à Miribel-Jonage en 2006 (ADLAM & TISSIER 2011 ; ROLLET *obs.*), l'espèce a tout d'abord été découverte en avril 2008 (*ibid.*) au parc de Lacroix-Laval, à Marcy-l'Etoile. Après quelques données sporadiques en 2009 et 2010, la nidification a été prouvée en 2011 dans ce massif forestier des vallons du nord-ouest lyonnais, qui s'étend à cheval sur les communes de Marcy-l'Etoile et de la Tour-de-Salvagny, dans la vallée du Ruisseau de Charbonnières. C'est le côté « Tour de Salvagny » qui a fourni la première preuve formelle de nidification avec la découverte d'une loge (*ibid.* ; ADLAM *obs.*).



Entouré par des territoires où l'espèce est en expansion (Suisse-Haute-Savoie, moitié nord de la France, Loire) ou réapparaît (Isère), c'est fort logiquement que le Rhône s'est retrouvé concerné par le phénomène. Reste à en préciser l'ampleur et les modalités connues à ce jour – et celles encore à découvrir.



Répartition du Pic mar en région Rhône-Alpes et régions limitrophes (atlas-ornitho.fr)

3. Situation rhodanienne

3.1 Répartition connue

Les premières données locales et les informations en provenance de la Loire ont incité les observateurs à rechercher plus spécifiquement ce Pic, mais les résultats n'ont pas été aussi riches que dans le département voisin. Ils sont, de plus, déconcertants par leur caractère éclaté.

Le vallon du ruisseau de Charbonnières demeure le site où l'espèce est le plus fréquemment notée. Le massif formé par le **parc de Lacroix-Laval** et le bois de la Cluison (partie « Tour de Salvagny » du même massif) accueillerait 2 à 4 couples cantonnés. Un autre a été découvert en 2012 plus en amont sur ce même vallon, dans un autre boisement à peu près de même étendue, situé face au bourg de la Tour-de-Salvagny.



Pic mar, parc de Lacroix-Laval, 2011 (photo H. POTTIAU)

Le domaine de Bois-Dieu, à Lissieu, constitue un autre site fréquenté par l'espèce dans le nord-ouest lyonnais. L'environnement est assez similaire au précédent, formé d'un vallon encaissé et boisé de feuillus, entaillant un plateau où l'urbanisation progresse aux dépens de l'agriculture.

Enfin, l'espèce a été contactée dans les boisements développés sur les massifs de terre du **fort du Bruissin**, à Francheville. Cette donnée est la plus méridionale du département.

Cet ensemble de données dans l'ouest lyonnais s'est complété début 2013 par la découverte de deux couples cantonnés au **bois de la Flachère**, à cheval sur les communes de Légnay et du Bois-d'Oingt. Cette découverte s'inscrivait dans le cadre d'une recherche spécifique, ciblant les boisements de feuillus présumés favorables dans la zone géographique séparant la population de l'ouest lyonnais de celles de la Loire. Ici, le Pic mar occupe son habitat-type, un milieu très peu représenté dans le département.

D'autre part, il existe, hors bases, une donnée de seconde main isolée très au nord : un viticulteur aurait vu il y a environ quatre ans l'espèce à la mangeoire en hiver, à Marchamp (RIBATTO *comm. pers.*)

A côté de ces observations, des prospections ciblées conduites notamment à Francheville (bois du Châtelard, boisements de versants de vallons), mais aussi dans le massif du Mont d'Or (parc du Val Rosay, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or), ont donné des résultats négatifs.

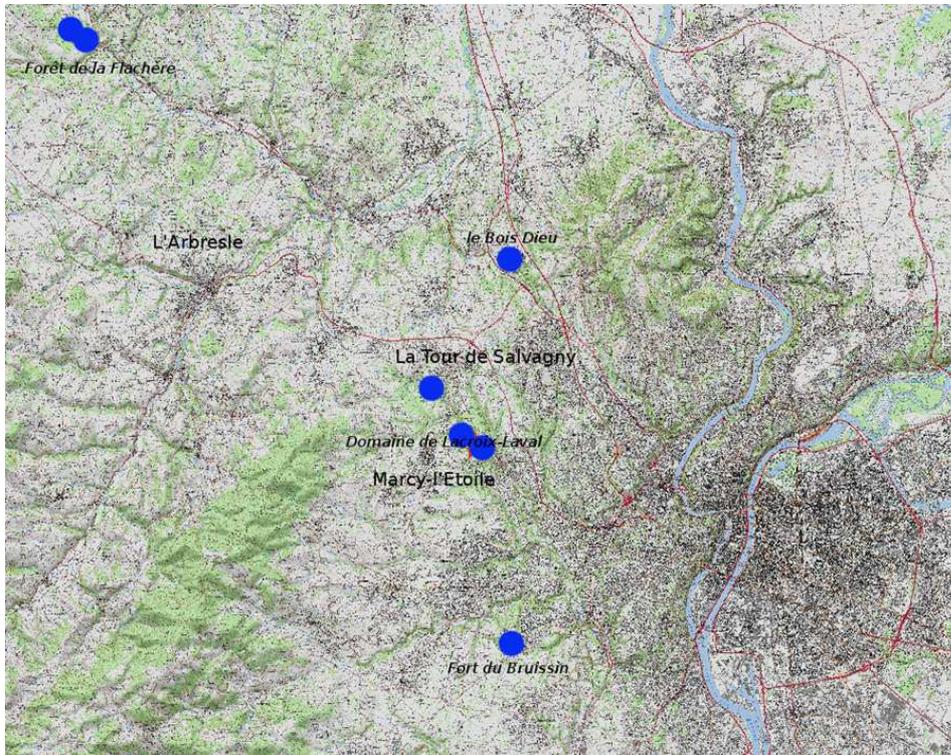
L'effectif nicheur connu, à ce jour, s'établit donc à **6-9 couples**, mais il est fort probable que d'autres soient encore à découvrir.

L'état des connaissances est récapitulé par la carte suivante.

On peut ainsi remarquer que les populations rhodaniennes connues de Pic mar sont centrées sur le vallon du ruisseau de Charbonnières, qui forme un noyau complètement isolé de toutes les autres populations régionales ; qu'on trouve quelques autres sites épars, quelquefois à bonne distance, et qu'en revanche, des boisements très proches de ceux occupés par l'espèce, tant sur le plan géographique qu'écologique, ne sont apparemment pas colonisés.

Dans l'ouest lyonnais notamment, les sites connus sont assez bien reliés entre eux par des vallons forestiers, occupés par des boisements peu ou pas entretenus en raison des

fortes pentes ; la diversité des strates, les arbres âgés, le bois mort qu'affectionne ce Pic y sont bien représentés ; mais l'espèce ne semble pas les occuper. Peut-être y a-t-il là avant tout un déficit de prospection de ces milieux marginaux en surface, et peu accessibles.



Répartition du Pic mar dans le département du Rhône – Etat des lieux juin 2013

Sur le plan de l'habitat, il n'a pas encore été possible de mettre sur pied une étude avec relevé des caractéristiques (essences, structure du peuplement, traitement sylvicole...) ; cette analyse devra donc être précisée. Les observateurs ont noté pour les parcelles utilisées par les Pics mars :

- au Bois Dieu, un peuplement fortement dominé par le chêne, sous forme de futaie âgée, au sous-bois relativement clair ;
- au parc de Lacroix-Laval : une chênaie-charmaie plutôt ouverte, vallonnée, assez humide ;
- à la Tour-de-Salvagny sud (face au parc de Lacroix-Laval), un boisement en pente, dominé par le chêne, mêlé de robiniers et d'autres feuillus, avec de nombreux arbres de fort diamètre ; l'exploitation se borne à quelques coupes de taillis ;
- en forêt de la Flachère, une futaie de chênes, mêlée de quelques autres essences très minoritaires, vallonnée et parcourue par un ruisseau.

En Suisse (pays genevois) et dans les secteurs voisins situés dans le département de l'Ain, le Pic mar se montre capable d'occuper, en faible densité, des boisements plus clairs, plus pauvres en gros arbres, et parfois moins dominés par le chêne que son habitat classique. Ces milieux assez éloignés de l'optimum de l'espèce, où le succès de reproduction est peut-être médiocre, pourraient jouer un rôle important dans la colonisation de nouveaux territoires, d'autant que des observations ont mis en évidence un erratisme plus important que prévu (*op.cit.*).

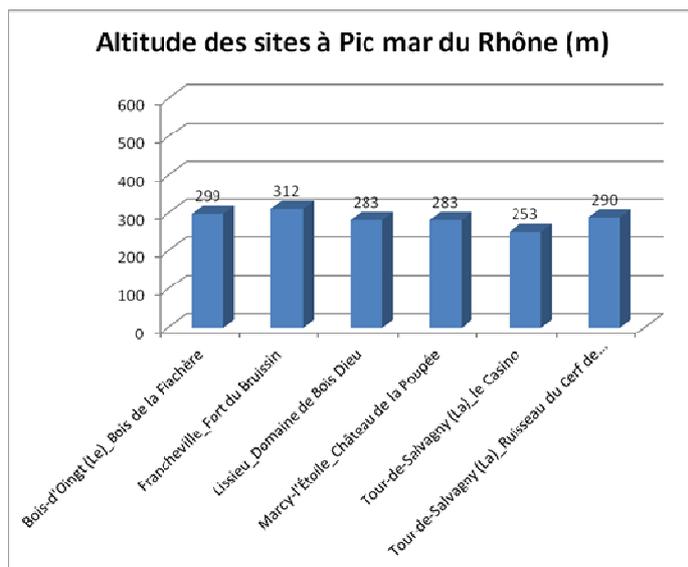
Il est probable que les vallons boisés du nord-ouest lyonnais ont joué ce rôle de corridors écologiques. Ces vallons sont généralement dominés par le chêne, peu ou pas exploités sur le plan sylvicole et donc assez riches en vieux bois ; cependant, leur caractère assez

linéaire et la présence d'essences variées (érables, robiniers...) les rattachent *a priori* à ces milieux « de colonisation ».

Ils sont également assez proches des milieux fréquentés par le Pic mar en Savoie. A l'instar de la Loire, le Rhône se caractériserait donc par une occupation de deux types de milieux : les chênaies âgées, là où il en existe (bois de la Flachère, Bois Dieu) et les boisements feuillus également riches en chênes, mais plus diversifiés et de plus faible superficie, en pente et fond de vallon, homologues des habitats en milieu bocager fréquentés en Loire, Savoie et Suisse.

Enfin, on peut noter que les sites connus présentent une très grande homogénéité altitudinale. Quelques recherches sur des boisements d'aspect favorable, mais à une altitude plus élevée, sont restées négatives. Ces prospections, il est vrai, se situaient en-dehors de l'enveloppe de répartition connue de l'espèce dans le département.

Cette synthèse des connaissances sur la répartition locale du Pic mar pose autant de questions qu'elle n'apporte de débuts de réponses. La population rhodanienne est nécessairement d'apparition récente, elle n'est pas relictuelle. Sa position isolée au centre du département laisse fortement supposer l'existence d'autres secteurs colonisés par l'espèce, en particulier ceux qui constitueraient la connexion avec les autres populations régionales. Autant de questions en suspens et surtout de prospections à mener.



3.2 Les problématiques connexions extra-rhodaniennes

D'un point de vue strictement géographique, ce sont les nicheurs du plateau dombiste qui sont les plus proches des populations lyonnaises : 17 km environ séparent les forêts de Saint-Jean-de-Thurigneux du Bois-Dieu.

Sur le chemin de cette hypothétique connexion, se trouve le massif du Mont-d'Or, dont les boisements, il est vrai, n'ont pas encore fourni une seule donnée de Pic mar. Mais l'espèce n'a fait l'objet d'aucune recherche méthodique dans ce secteur (hormis un sondage isolé au Val Rosay). Or, il existe sur le flanc sud du massif une « ceinture » de milieux forestiers d'aspect très favorable, depuis les pentes du mont Cindre (au sud de Saint-Romain) jusqu'au versant ouest du mont Verdun, au-dessus de Limonest. C'est peut-être bien là que se trouve la porte d'entrée de la colonisation du Rhône par le Pic mar.

L'existence d'une connexion entre les populations rhodaniennes et leurs voisines ligériennes, de part et d'autre de la ligne de partage des eaux, reste en question. En effet, la répartition rhodanienne connue esquisse un « bras » en direction du nord-ouest, par la vallée d'Azergues, mais côté Loire il n'y a pas de nicheurs dans cet azimut avant la lointaine forêt de l'Espinasse : les prospections dans les boisements entre Roanne et Saint-Symphorien de Lay sont restées négatives.

Réciproquement, on trouve un noyau de population important, côté Loire, autour de Bellegarde-en-Forez, un secteur situé dans le prolongement de la vallée de la Brévenne ; mais côté Rhône, on ne trouve aucune donnée dans cette direction avant la Tour-de-Salvagny.

Il est possible que l'espèce reste à découvrir entre Chazelles-sur-Lyon et Sainte-Foy-l'Argentière (bois de Pomeys, etc.), mais se pose alors le problème d'un secteur très peu boisé avant de déboucher côté Loire, et de la connexion, côté Rhône, entre la haute vallée de la Brévenne et les populations connues de l'ouest lyonnais. Le Pic mar aurait-il pu échapper aux observateurs dans les forêts très prospectées des crêts boisés de Malval ? Là aussi, peut-être des prospections ciblées sur des versants bien exposés, riches en chênes, à basse altitude – des parcelles moins prospectées que les lignes de crête parcourues de sentiers – pourraient-elles donner des résultats.

Une première étape importante consisterait à prospecter systématiquement les boisements feuillus, même de médiocre extension, le long de la vallée de la Brévenne, afin de vérifier le statut de l'espèce entre le noyau de Bellegarde-en-Forez et celui du parc de Lacroix-Laval.

Mais une recherche le long du « tentacule » de répartition ébauché en basse vallée d'Azergues préciserait également l'importance de cette population, et son extension vers l'ouest.

On pourrait, à la limite, formuler l'hypothèse d'une connexion avec la Saône-et-Loire. Elle s'appuie sur la présence de l'espèce jusque dans le Clunisois, au sud, et sur la donnée hivernale de Marchampt, ainsi que sur l'existence d'une bande à peu près continue de boisements feuillus sur les pentes orientales du Beaujolais, entre le vignoble et les crêtes dominées par la futaie résineuse. Ce secteur du département est l'un des moins bien prospectés sur le plan ornithologique, et ses boisements feuillus encore moins. Ces chênaies mélangées, situées sur un versant bien exposé, ont pu accueillir l'espèce dans sa progression depuis le Clunisois au nord, ou depuis les forêts dombistes à l'est. Il est vrai que cinquante kilomètres séparent les premiers nicheurs rhodaniens de leurs collègues bourguignons les plus au sud. Vers l'est, il faut compter près de trente kilomètres, depuis les boisements feuillus beaujolais, pour rejoindre les sites les plus occidentaux occupés par le Mar dans le département de l'Ain. Pour autant, la discrétion de l'espèce, la présence de milieux favorables, et l'existence d'une donnée, même hivernale et peu précise, doivent inciter à rechercher le Pic mar dans cette bande boisée beaujolaise.

L'hypothèse la plus plausible serait donc une arrivée par le nord-est, depuis les forêts dombistes, peut-être via le Mont d'Or, d'où l'espèce aurait diffusé vers l'ouest (Bois Dieu, forêt de la Flachère) et le sud-ouest (la Tour-de-Salvagny, Marcy-l'Etoile, Francheville). Les prospections négatives sur Francheville s'expliqueraient alors par le fait que cette commune (donnée du fort du Bruissin) constituerait, dans cette hypothèse, la limite méridionale atteinte par l'espèce, qui est encore en phase de colonisation.

La situation observée en Wallonie et en Suisse amène l'hypothèse que des boisements assez éloignés du faciès optimal traditionnel constituent des milieux-relais, qui canalisent les individus hivernants et les estivants erratiques et accueillent des couples nicheurs en plus faible densité. Dans ces milieux peu étendus, souvent pentus, peu accessibles, et

donc peu prospectés, le Pic mar, dont la présence n'est guère attendue, peut passer complètement inaperçu. S'appuyant sur ce maillage, dont le Rhône, et notamment l'ouest lyonnais, est plutôt bien pourvu, le Mar pourrait alors accéder aux massifs feuillus de plus grande étendue et y former des noyaux de population qui, cette fois, seront détectés, pour des raisons réciproques.

4. Conclusion

L'apparition du Pic mar dans l'avifaune nicheuse rhodanienne s'inscrit manifestement dans la dynamique d'expansion générale de l'espèce, observée de la Belgique à l'Isère en passant par le Bassin parisien et l'ouest de la Suisse. Cette dynamique soutenue par le vieillissement général des chênaies d'Europe de l'Ouest est également marquée par la présence de l'espèce dans des boisements de plus faible extension et plus variés en essences que son milieu d'origine.

Le caractère isolé des sites rhodaniens connus donne à penser que de nombreux (?) secteurs occupés par ce Pic restent à découvrir.

En particulier, il serait judicieux de compléter les prospections dans les massifs feuillus favorables, en priorité dans le Mont-d'Or afin de rechercher une possible liaison avec les populations de l'Ain, mais aussi au bois d'Alix, chênaie de basse altitude proche des sites connus, ainsi que dans les boisements de pente riches en essences à écorce crevassée (chêne, frêne, érable...) dans les axes reliant les nicheurs rhodaniens aux populations voisines : vallée de la Brévenne, moyenne vallée d'Azergues, voire Beaujolais du sud au nord en direction du Clunisois.

Pour cela, il ne faudra pas hésiter à inventorier des boisements répondant aux caractéristiques relevées dans la Loire, en Suisse, en Belgique... et décrites plus haut, même si elles ne correspondent pas à l'image habituelle de l'habitat-type du Pic mar.

Cyrille FREY

Bibliographie

- **BARBALAT A. & PIOT B. (2009).** Progression récente du Pic mar *Dendrocopos medius* dans le bassin genevois. *Nos Oiseaux* 56 : 87-98.
- **CRAMP S. et al. (1989).** *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North America – IV : Terns to Woodpeckers.* Oxford University Press, pp. 882-891.
- **CROUZIER P. & MIQUET A. Pic mar *Dendrocopos medius* in CORA (2003) :** *Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*, p. 158.
- **CROUZIER P. & MIQUET A. (2008).** Pic mar *Dendrocopos medius*. <http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/publications/monographies/monographies/article/pic-mar>.
- **CUISIN M. (2007).** Le Pic mar est-il un oiseau silencieux ? *Le Tiercelet* n°16, pp. 24-25.
- **D'ALOIA D. & I. (2013).** Le retour du Pic mar en Isère après certainement plus de 100 ans d'absence. *Ornithomedia* : <http://www.ornithomedia.com/magazine/analyses/retour-pic-mar-isere-apres-certainement-plus-100-ans-absence-00829.html>.
- **DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. coord. (2008) - Liste Rouge des Vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes.** - <http://rhonealpes.lpo.fr>.

- **IGN (2012).** *Inventaire Forestier National*. Données brutes 2009-2011. <http://inventaire-forestier.ign.fr/edb/>
- **LEBRETON P. (1977).** Pic mar *Dendrocopos medius* in Les oiseaux nicheurs rhônalpins – *Atlas ornithologique Rhône-Alpes*. CORA, Lyon, p. 170.
- **LEHAIRE et al. (2009).** Étude des habitats utilisés par le Pic mar (*Dendrocopos medius*) en Région wallonne à partir des données de l’inventaire permanent des ressources forestières. *Aves* 46/4, pp. 149-163.
- **MEURET J.-P. Pic mar *Dendrocopos medius* in LPO Auvergne (2010) :** *Atlas des oiseaux nicheurs d’Auvergne*. LPO Auvergne, Delachaux & Niestlé, Paris, pp.262-265.
- **VERICEL E. (à paraître).** État des lieux sur la répartition du Pic mar dans la Loire en 2012.